

La dégradation de la situation sanitaire ébrèche à nouveau l'emploi bruxellois

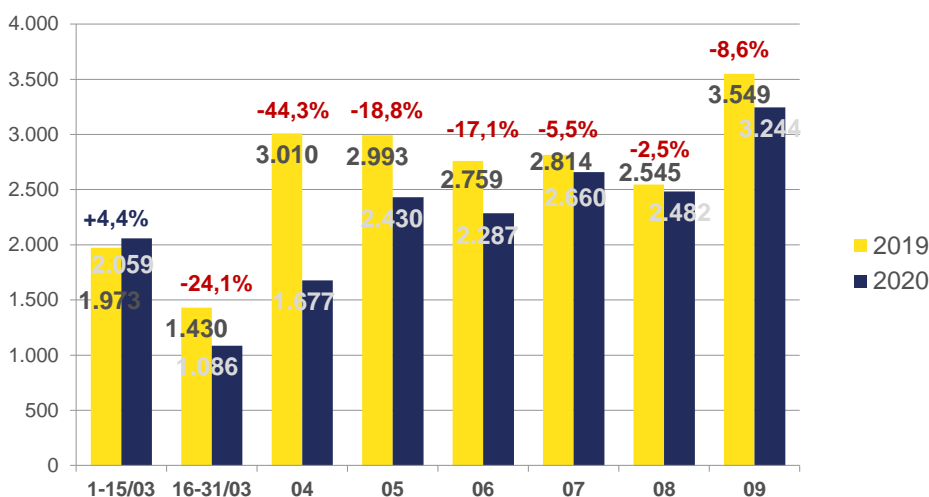
Le nombre d'offres d'emploi chute encore, particulièrement depuis la mi-septembre

Depuis le mois d'avril, les offres d'emploi reçues par Actiris sont en diminution. Mais cette baisse s'amenuisait progressivement: - 44,3% en avril, -18,8% en mai, -17,1% en juin, -5,5% en juillet et -2,5% en août. Le mois de septembre marque une cassure avec une chute des offres d'emploi à nouveau prononcée. Durant le mois d'septembre 2020, le nombre d'offres d'emploi reçu par Actiris a diminué de 8,6%. On remarque une nette différence entre le début et la fin du mois de septembre. Lors de la première quinzaine de septembre, le volume des offres d'emploi a augmenté de 4,8% tandis que lors de la deuxième quinzaine il a de nouveau diminué de manière marquée avec une baisse de 21,8%. Cette inversion de tendance s'explique probablement en grande partie par la détérioration épidémiologique constatée en septembre.

En parallèle, le chômage global bruxellois augmente de 2,9%. Aujourd'hui, la Région bruxelloise compte 91.885 chercheurs d'emploi et un taux de chômage de 16,1%. Cela représente une augmentation de 2.579 personnes par rapport au mois de septembre 2019 et une augmentation mensuelle de 958 personnes (+1,1%). Les jeunes restent les plus touchés par la hausse du chômage avec une hausse de 12,8% du chômage au mois de septembre. Au total, 10.450 jeunes sont inscrits en tant que chercheurs d'emploi à Bruxelles, soit 1.188 de plus que l'année précédente.

Actiris a reçu 3.244 offres d'emploi en septembre 2020. C'est une diminution de 8,6% par rapport au mois de septembre 2019. Mais rapport au mois d'avril, ce nombre a augmenté de 93,4%. Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du nombre d'offres d'emploi reçues depuis le début de la crise sanitaire. Si on observait une diminution des offres d'emploi de 44,3% en avril, le nombre n'a plus que diminué de 8,6% en septembre.

Offres d'emploi reçues par Actiris (Mars - Septembre)



Source : Actiris, view.brussels

On constate une augmentation du nombre d'offres d'emploi totales (y compris les offres d'emploi reçues par l'intermédiaire du VDAB et Forem et des sites partenaires) de 19,0% par rapport au mois passé et un niveau stable par rapport à l'année dernière (+0,1%).

Nombre d'offres d'emploi reçues selon le canal – septembre 2020

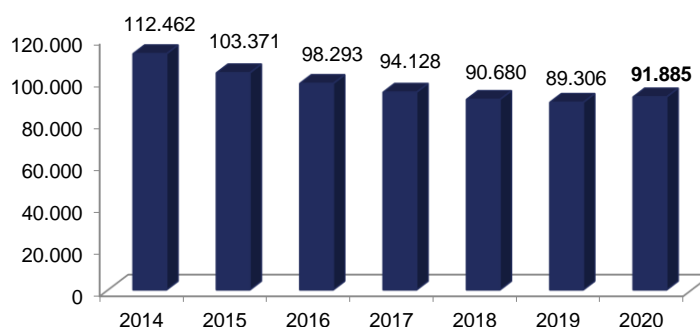
	Nombre	Variation mensuelle		Variation annuelle	
		Nombre	%	Nombre	%
OE reçues directement par Actiris	3.244	+762	+32,9	-305	-8,6
OE reçues du VDAB et du FOREM	11.848	+2.002	+30,5	-230	-1,9
OE reçues – sites partenaires (Jobat...)	11.090	+912	+8,7	+565	+5,4
Total	26.182	+3.676	+19,0	+30	+0,1

Source : Actiris, calculs view.brussels

Augmentation du chômage chez les jeunes

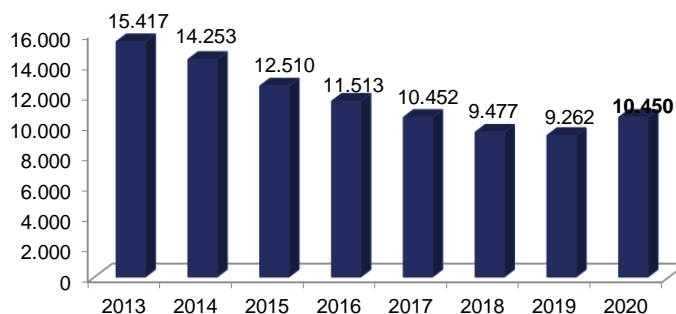
Fin septembre, Bruxelles compte 91.885 chercheurs d'emploi pour un taux de chômage de 16,1%. Cela signifie une augmentation de 2.579 personnes (+2,9%) par rapport à l'année précédente. En variation mensuelle, on constate une augmentation de 958 personnes (+1,1%). Le chômage des jeunes atteint quant à lui un taux de 28,3%. Bruxelles compte 10.450 jeunes chercheurs d'emploi en septembre 2020, soit 1.188 de plus que l'an dernier (+12,8%).

Nombre de chercheurs d'emploi bruxellois pour le mois de septembre



Source : Actiris, view.brussels

Nombre de jeunes chercheurs d'emploi (<25 ans) bruxellois pour le mois de septembre



Source : Actiris, view.brussels

Si les entrées dans le chômage classique n'ont pas beaucoup augmenté, cela s'explique par le fait que pour l'instant l'effet de la crise du Covid-19 s'enregistre surtout au niveau du chômage temporaire et du droit passerelle. De très nombreuses entreprises ont dû recourir au chômage temporaire pour faire face à l'arrêt de leurs activités suite aux mesures de confinement qui ont été prises d'urgence afin de faire face à l'épidémie de Covid-19. Ainsi au maximum de la crise sanitaire soit en avril, on enregistre au niveau de la Belgique environ 1.140.000 travailleurs au chômage temporaire dont environ 93.000 bruxellois (environ 27% des salariés bruxellois). Pour le droit passerelle, environ 405.000 indépendants ont bénéficié du droit passerelle également en avril dont 50.500 bruxellois (ce qui représente 57% des indépendants bruxellois).

Dès lors, l'incidence sur les chiffres du chômage classique est actuellement plus limitée, puisque le recours au chômage temporaire permet aux entreprises de ne pas devoir procéder à des licenciements massifs. Pour bénéficier du chômage temporaire, les travailleurs ne doivent pas obligatoirement s'inscrire comme chercheurs d'emploi auprès des services publics de l'emploi.

Le taux de chômage

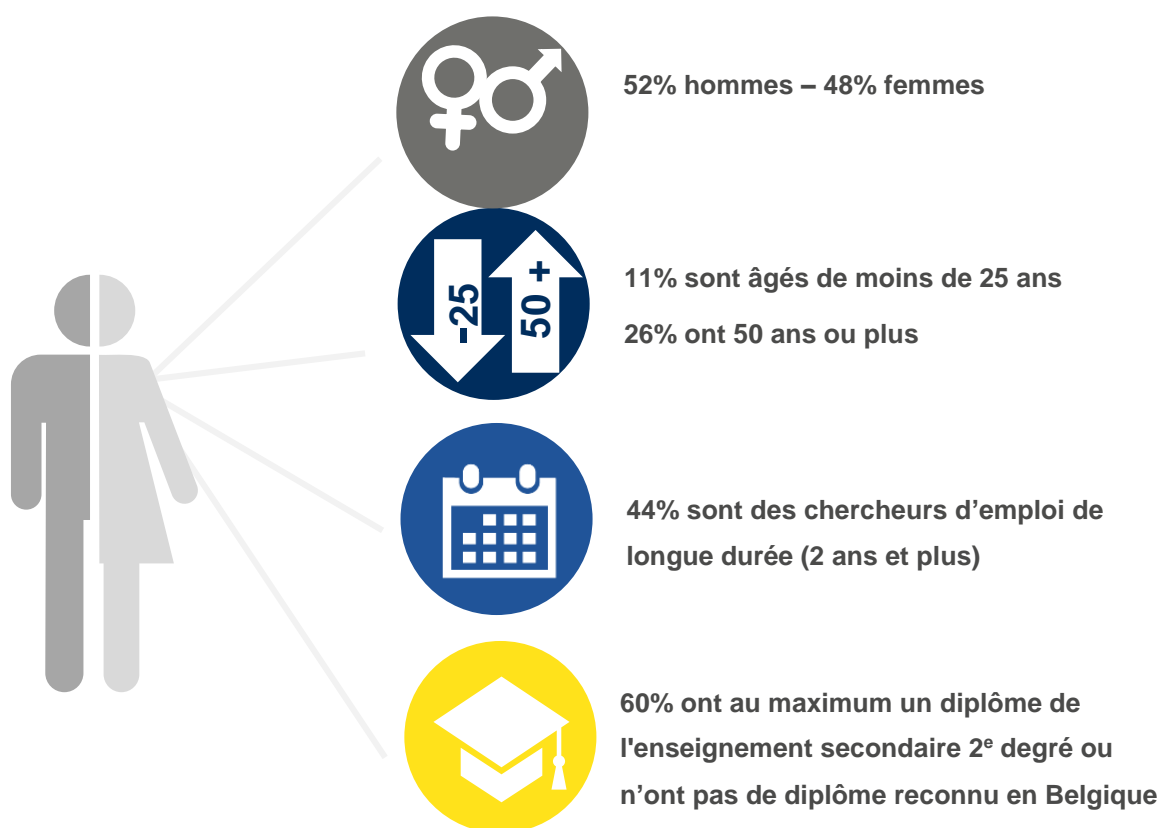
Fin septembre 2020, le taux de chômage en Région bruxelloise s'établit à 16,1% (15,6% pour les hommes et 16,8% pour les femmes). En septembre 2019, le taux de chômage s'établissait à 15,9%.

Le taux de chômage est mesuré sur la base de la population active la plus récente, calculée à partir des données de la Banque nationale et de l'Enquête sur les Forces de Travail du SPF Économie. Le croisement de ces données nous indique que la population active a, en Région bruxelloise, augmenté en 2019 de 1,3% par rapport à l'année précédente.

Caractéristiques et évolution du nombre de chercheurs d'emploi

Fin septembre 2020, on dénombre en Région de Bruxelles-Capitale 91.885 chercheurs d'emploi inoccupés (DEI), soit une augmentation de 2.579 personnes par rapport à l'année précédente (+2,9%).

On compte au cours du mois dseptembre 12.866 entrées dans le chômage (9.211 réinscriptions et 3.655 nouvelles inscriptions) contre 11.908 sorties, soit une augmentation sur une base mensuelle du nombre de DEI de + 958 personnes (+1,1%).



Principales caractéristiques et évolutions du chômage – septembre 2020

		septembre 2020	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)		91.885	100,0%	958	1,1%	2.579	2,9%
Catégorie	DEDA ¹	59.928	65,2%	-821	-1,4%	2.115	3,7%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	7.084	7,7%	445	6,7%	1.382	24,2%
	Autres DEI	24.873	27,1%	1.334	5,7%	-918	-3,6%
Sexe	Hommes	47.978	52,2%	427	0,9%	2.096	4,6%
	Femmes	43.907	47,8%	531	1,2%	483	1,1%
Age	- 25 ans	10.450	11,4%	784	8,1%	1.188	12,8%
	25 - 49 ans	57.265	62,3%	357	0,6%	1.308	2,3%
	50 ans +	24.170	26,3%	-183	-0,8%	83	0,3%
Durée d'inoccupation	- 1 an	37.943	41,3%	1.356	3,7%	4.172	12,4%
	1 - 2 ans	13.165	14,3%	211	1,6%	937	7,7%
	2 ans +	40.777	44,4%	-609	-1,5%	-2.530	-5,8%
Niveau d'études	Faible ²	54.705	59,5%	358	0,7%	-420	-0,8%
	Moyen	20.294	22,1%	331	1,7%	1.302	6,9%
	Élevé	16.886	18,4%	269	1,6%	1.697	11,2%
Usagers du CPAS		10.460	11,4%	388	3,9%	-1.421	-12,0%
Taux de chômage	Total	16,13		+0,17		+0,25	
	Hommes	15,59		+0,14		+0,34	
	Femmes	16,77		+0,20		+0,16	

Source : Actiris, calculs view.brussels

On dénombre en Région bruxelloise 59.928 chercheurs d'emploi demandeurs d'allocations (DEDA), 7.084 jeunes en stage d'insertion professionnelle et 24.873 autres chercheurs d'emploi inscrits librement ou obligatoirement.

On retrouve dans cette dernière catégorie (« autres DEI ») des personnes qui n'ont pas encore reçu d'allocation de chômage (qui ont introduit une demande auprès de l'Onem), des personnes ayant été exclues des allocations de chômage et qui sont venues se réinscrire auprès d'Actiris, des personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale ou encore des personnes qui n'ont aucun revenu de remplacement. Il est à noter qu'une partie importante de ces CE dépendent des CPAS ou n'ont encore aucun revenu de remplacement.

Actiris peut, à partir de l'exploitation d'un flux d'information provenant directement du SPP Intégration sociale, identifier les CE ayant une ouverture de droit au revenu d'intégration sociale ou à son équivalent, actuellement ou dans un passé proche. Ainsi, parmi les 91.885 DEI inscrits en septembre 2020, 10.460 CE sont usagers du CPAS (soit 11,4% du total des DEI). Ce pourcentage est plus élevé parmi les jeunes : sur les 10.450 jeunes DEI, 2.044 sont usagers du CPAS, soit 19,6%.

On constate une augmentation de +3,7% sur une base annuelle du nombre de chercheurs d'emploi indemnisés (DEDA). On constate aussi une augmentation annuelle du nombre de jeunes en stage d'insertion professionnelle (+1.382 unités, +24,2%). Par contre les autres chercheurs d'emploi, leur nombre a diminué de 3,6% sur une base annuelle.

¹ DEDA : demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations, soit les chercheurs d'emploi pour lesquels Actiris a été informé par l'ONEM qu'ils percevaient des allocations de chômage.

² Ce niveau comprend les études de l'enseignement secondaire 2nd degré au maximum ainsi que les études réalisées à l'étranger sans équivalence de diplôme en Belgique.

Pour plus d'infos & contact :

Anaïs Sorée
0485 13 49 50
asoree@actiris.be

**À la recherche de chiffres détaillés sur les chercheurs d'emploi et les offres d'emploi ?
Rendez-vous sur [ViewStat](#).**

Concernant Actiris

Actiris est l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi. En tant que service public de l'emploi, Actiris est l'acteur principal et le fournisseur de solutions pour l'emploi dans la Région de Bruxelles-Capitale. Actiris concentre ses actions et moyens sur deux missions: garantir le matching entre employeurs et chercheurs d'emploi et organiser la transition vers l'emploi. Actiris est également mandaté pour la coordination de view.brussels.

Pour plus d'informations : www.actiris.be